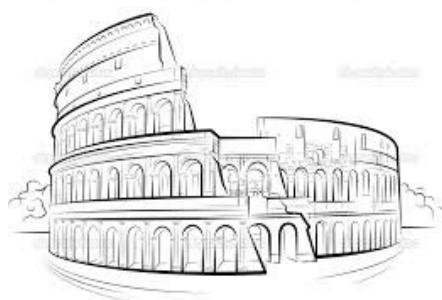


SECTION BINATIONALE FRANCO-ITALIENNE – ESABAC



Objectifs :

- *renforcer les compétences linguistiques des élèves et leur faire utiliser la langue étrangère comme moyen de communication dans d'autres disciplines*
- *développer l'ouverture sur une autre culture, une autre façon d'être et de penser*
- *faire envisager l'histoire-géographie, enseignée en italien, sous l'angle d'une autre culture avec des points de vue différents*
- *préparer les élèves qui le souhaitent à l'obtention de l'**ESABAC** (contraction de **ESAME DI STATO + BACCALAUREAT**), le bac binational franco-italien.*

Le diplôme ESABAC :

- ✓ label de qualité qui couronne un cursus bilingue et biculturel de haut niveau. Il permet en effet aux élèves d'obtenir simultanément deux diplômes de fin d'études secondaires en un seul examen.
- ✓ diplôme binational qui ouvre les portes des universités et des établissements d'études supérieures en Italie et permet une dispense de test linguistique à l'entrée.
- ✓ diplôme qui facilite la poursuite d'études dans les domaines les plus divers (économie, interprétariat, droit, ingénierie, ...) dans plusieurs universités françaises ayant des partenariats avec les universités italiennes. Les élèves peuvent ainsi préparer un diplôme bilatéral (licence ou master) et aller étudier de 6 mois à 2 ans en Italie.

Contenus :

- En 2^{nde}, les élèves sont regroupés au sein d'une classe ESABAC (28). En plus de l'anglais obligatoire, ils suivent :
 - un enseignement de 4h d'italien LV1 orienté ESABAC se substituant à l'enseignement classique d'italien LV2
 - l'intégralité de l'horaire classique d'Histoire Géo mais en italien
- En 1^{ère} et en T^{ale}, les élèves sont regroupés pour recevoir l'intégralité de leur enseignement en italien LV1 (4h) et histoire-géographie (4h, en italien également)
 - L'option ne peut être poursuivie qu'avec un passage **dans la voie générale**

Activités complémentaires :

- Les élèves peuvent être amenés à participer à des activités culturelles en italien et à des échanges internationaux entre établissements : le cursus ESABAC peut être ainsi complété par une Période de Scolarisation Temporaire en 2^{nde} et en 1^{ère} dans un lycée partenaire italien. Ils disposent au C.D.I. d'une base documentaire (*revues* en langue italienne).

Recrutement :

- ✓ Capacité limitée à un groupe de seconde : 28 places
- ✓ Recrutement académique qui nécessite :
 - D'obtenir de son collège d'origine un avis favorable (fiche de candidature à demander et remettre au collège)
 - D'être retenu au mois de juin par la Commission Esabac puis affecté par l'Académie
- ✓ Ne nécessite pas d'avoir suivi en collège un dispositif particulier (Euro ou section bilingue) mais requiert un niveau satisfaisant en italien.
- ✓ Enseignement excluant toute autre option facultative.

Évaluation :

- Les élèves inscrits à l'ESABAC seront soumis à 3 épreuves spécifiques en langue italienne :
- un écrit de 5 h en Histoire Géo
- un écrit de 4 h et un oral de 20 minutes en Littérature Italienne

Obtention du diplôme :

- Les épreuves spécifiques comptent donc pour le baccalauréat français et l'ESABAC **et se substituent** aux épreuves d'histoire-géographie et de LV1 classiques
- Les autres épreuves comptant pour le baccalauréat français sont les mêmes que celles que passent leurs camarades ne suivant pas la section ESABAC
- La délivrance de l'Esame di Stato est conditionnée par l'obtention d'une moyenne aux épreuves spécifiques égale ou supérieure à 10 **et par** l'obtention du baccalauréat français.